

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

20 février 2026

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30

Présents : BEER C – BONNES F – CHIVA N – GAUVRIT JC – LOUVET M – RICHOU D – RAMOS C – SANDRES M.

Absents excusés : FAURE R – SAMRAY C.

Secrétaire de séance : Monsieur RICHOU David.

Monsieur FAURE Robert donne procuration de vote à Mr GAUVRIT J-Christophe.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal un bilan du trimestre écoulé, tant au point de vue des actions réalisées que des actions en cours et des projets envisagés.

ONT ETE TRAITEES LES QUESTIONS SUIVANTES

LOYER PRESBYTERE :

M le Maire précise que le loyer du presbytère n'a pas été révisé depuis de nombreuses années. Le changement de locataire en est l'opportunité.

Mr le Maire propose de le fixer à 600 € mensuel contre 550 € actuellement, proposition acceptée à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN LOCATAIRE AU PRESBYTERE :

M le Maire rappelle que le locataire du presbytère a quitté le logement et qu'il convient d'étudier les dossiers de candidature reçus.

La parole est donnée à Mr LOUVET M, Adjoint, qui a supervisé les visites et donne un résumé des candidatures.

Après délibération et, à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Mme BAYLE Audrey comme nouvelle locataire.

Monsieur le Maire lève la séance à 21 H 30

